



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 septembre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 Septembre 1999

**Annulation et ou réduction de titres de recettes suite à des erreurs
matérielles - Budgets Principal et Annexes**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- procéder, suite à des erreurs matérielles ou des changements de situation, à l'annulation ou à la réduction de titres de recettes référencés en annexe pour un montant total de :

186.069,18 F

dont 25.825,85 F sur exercices antérieurs (1)

dont 160.243,33 F sur l'exercice en cours (2)

Budget PRINCIPAL

115.245,08 F

# 03669	920201 -752	- 4.605,44 F
# 02355	92231- 7478	- 1.024,68 F
# 04169	923111-673	259, 67 F
# 03619	923111-7062	- 1.676,67 F
# 03618	923121-7062	- 562,00 F
# 03610	92332 -70688	- 139,00 F
# 03648	928121-70688	- 43.300,72 F
# 03658	92901-70688	- 63.676,90 F

Budget EAU

19.989,56 F

# 00910	67-6718	4.116,77 F
# 00418	70-70111	- 9.867,39 F
# 00419	70-70111	- 975,52 F
# 00425	70-70121	- 204,40 F
# 00426	70-70121	- 20,58 F
# 00433	70-70122	- 4.095,00 F
# 00434	70-70122	- 343,98 F
# 00457	70-7064	- 263,80 F
# 00458	70-7064	- 102,12 F

Budget ASSAINISSEMENT

26.266,81 F

# 00725	67-6718	11.733,69 F
# 00328	70-7061	-13.556,01 F
# 00329	70-7061	- 977,11 F

Budget FOIRE-EXPOSITION

24.567,73 F

# 00078	67-6718	9.665,72 F
# 00138	70-706	- 14.902,01 F

(1) : réduction se traduisant comptablement par une charge

(2) : réduction se traduisant comptablement par une diminution de recettes

(sommes négatives ci-dessus)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)